

Parcours du candidat VAE

Phase 1

Téléchargement du dossier de demande préalable à la VAE en Février 2024

Dépôt du dossier de demande préalable (dossier de recevabilité) jusqu'au 15 mars 2024

- Pour tout diplôme en psychologie : contacter Dolorès BA, au service VAE : 05 61 50 47 98

Démarche recevable

Démarche non recevable

Arrêt de la
démarche VAE

Phase 2

À partir de Septembre 2024

✓ Procédure sans accompagnement :

Constitution du dossier VAE par le candidat en totale autonomie

✓ Procédure avec accompagnement*

✓ Accompagnement disciplinaire individualisé assuré par un référent pédagogique

✓ 3 ateliers méthodologiques collectifs :

- Aide à l'explicitation des parcours
- conseil sur l'élaboration du dossier VAE
- préparation à l'entretien avec le jury

✓ Retour sur les écrits

Dépôt du dossier (Avril 2025)

Etude du dossier VAE par le jury et entretien du candidat (Mai / Juillet 2025)

Aucune validation

Validation Totale

Validation partielle

Suivi des prescriptions du jury pour les UE non délivrées

Délivrance du diplôme

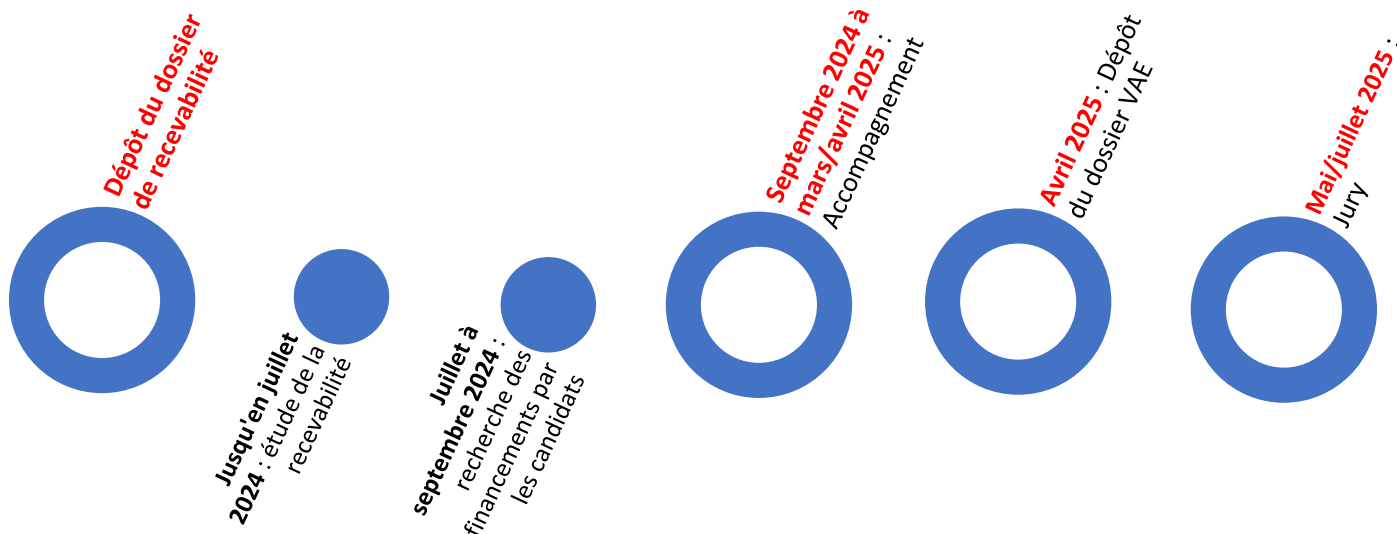
*Un accompagnement spécifique est prévu pour les personnes résidant à l'étranger. Contactez-nous pour les modalités.

Phase 1: étude de la recevabilité de la demande

Dépôt du dossier de demande préalable à la VAE jusqu'au 15 mars 2024				
Pour tout diplôme en Psychologie : prendre contact avec Dolorès BA, au service VAE : 05 61 50 47 98				
Jusqu'au 15 mars 2024	Étude du dossier	Vérification des justificatifs demandés	Entretien avec le référent pédagogique pour étude du lien entre parcours et diplôme visé	Notification de l'avis de recevabilité de la demande

Phase 2 : accompagnement et certification*

Septembre 2024 à Mars/Avril 2025 (Ateliers en présentiel ou en distanciel)	Accompagnement et validation → 24 heures minimum**	
	Méthodologique : 16,5 heures Atelier n°1 : explicitation des parcours professionnels et extra professionnels → 6 heures Atelier n°2 : dossier VAE → 4,5 heures Atelier n°3 : préparation à l'entretien avec le jury VAE → 4 heures Retour sur les écrits → 2 heures	Pédagogique : 4,5 heures Accompagnement individualisé assuré par un référent pédagogique (enseignant)
Septembre à Novembre 2024	Dépôt au service VAE du dossier d'inscription administrative universitaire au diplôme	
Courant Avril 2025 (la date butoir sera définie ultérieurement)	Dépôt du dossier de VAE à l'attention des membres du jury en vue de l'entretien	
Mai-juillet 2025	Étude du dossier VAE + Entretien avec le jury → 3 heures Notification des résultats	



* L'accompagnement VAE est facultatif.

**Un accompagnement spécifique est prévu pour les personnes résidant à l'étranger.

Contactez la cellule de validation des acquis pour en connaître les modalités :

infovae@univ-tlse2.fr / vae@univ-tlse2.fr

Tarifs VAE Année 2024-2025

Phase 1

Dépôt du dossier de demande préalable à la VAE
Étude du dossier
Entretien avec le référent pédagogique
Notification de la recevabilité ou non-recevabilité

150 Euros

Phase 2

Procédure avec accompagnement*

- ✓ Accompagnement disciplinaire individualisé assuré par un enseignant → 4,5 heures
- ✓ 3 ateliers méthodologiques collectifs (en présentiel ou en distanciel) :
 - Aide à l'explicitation des parcours → 6 heures
 - conseil sur l'élaboration du dossier VAE → 4,5 heures
 - préparation à l'entretien avec le jury → 4 heures
- ✓ Accompagnement méthodologique : retour sur le travail d'écriture → 2 heures
- ✓ Examen du dossier par les différents membres du jury et entretien du candidat par le jury VAE → 3 heures

1704 Euros

Phase 2

Procédure sans accompagnement

- ✓ Examen du dossier par les différents membres du jury et entretien du candidat par le jury VAE → 3 heures
- ✓ Gestion administrative du dossier VAE et de la mise en place du jury

654 Euros

Droits d'inscription (à titre indicatif)**

- Tout dépôt de dossier VAE implique l'inscription à l'Université.
A titre indicatif pour 2022-2023
- ✓ Licence, Licence pro, BUT, DU (niveau Licence) → 170 Euros
 - ✓ Master → 243 Euros

*Pour les personnes résidant à l'étranger, le pôle VAE propose une procédure d'accompagnement ainsi qu'une grille tarifaire spécifiques. Contactez la cellule VAE infovae@univ-tlse2.fr / vae@univ-tlse2.fr

** Les tarifs sont votés tous les ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère chargé du budget.